



Dans une sortie au vitrol contre les pouvoirs publics, l'honorable Jean Michel Nintcheu qualifie les sanctions du CNC d'«emballement déraisonné et des méthodes délirantes dignes de l'Inquisition.»

«La chaîne Équinoxe télévision fait depuis longtemps l'objet d'attaques incessantes qui viennent de quitter le champ du journalisme pour se nourrir des armes des lâches que sont les insinuations, les manipulations, des menaces, chantages et intimidations des autorités administratives avec à la clé cette fois-ci une triple sanction.

Une suspension d'un mois dictée au CNC - par des nébuleuses tapies dans l'ombre - à la fois contre le promoteur de cette chaîne, le présentateur de l'émission Droit de réponse et l'émission elle-même. Le tout dans un emballement déraisonné et des méthodes délirantes dignes de l'Inquisition.

Cette triple sanction est injustifiée, inadmissible et manifestement commandée.

Le CNC vient d'achever de convaincre qu'il n'est qu'un instrument à la solde de certains groupuscules qui préparent et projettent des desseins obscurs pour le Cameroun.

J'ai revu l'émission Droit de réponse du 27 février dernier sur YouTube et à aucun

moment je n'ai vu un panéliste appeler à la révolte populaire encore moins à l'insurrection. Personne n'a appelé à un soulèvement populaire armé contre le pouvoir établi ou une autorité quelconque. Le présentateur de l'émission n'a jamais été en marge de la réglementation en vigueur, des règles d'éthique et de déontologie.

Cette sanction est donc à tête chercheuse. Il s'agit d'une véritable chasse à l'homme. Du fait de sa droiture avec l'information et son sens élevé du professionnalisme, Équinoxe dérange les néo-conservateurs fébriles et les thuriféraires frileux du système régnant. Les camerounais ne sont dupes de rien. Les ficelles sont trop grosses. Tous les coups hideux sont et seront de sortie à l'approche de l'après-Biya. Les conservatistes de la pensée unique et autres profiteurs zélés du système en fin de règne demanderont à la chaîne qui leur fait perdre le sommeil de se justifier sur tout et sur rien. C'est vieux comme le monde.

Au demeurant, on reproche injustement à Équinoxe télévision des faits qu'on n'a jamais opposé à certains médias bien connus pour leur propension à faire l'apologie du tribalisme, du mensonge permanent et du crime, actes répréhensibles de par la loi et potentiellement susceptibles de déclencher des déflagrations sociales majeures. Le CNC est resté muet quand une "influenceuse" a déclaré sur la Crtv, média à capitaux publics ce qui suit : "Les Bamilekés sont les plus gros voleurs du Cameroun. Les premiers voleurs viennent de la région de l'Ouest. Les plus grandes prostituées sont les Bamilekés". Après la présidentielle de 2018, les faux observateurs de Transparency international ont été présentés sur la Crtv sans que le CNC ne daigne s'auto saisir comme elle prétend l'avoir fait pour Équinoxe télévision. De même que cet organe n'a jamais convoqué qui que ce soit du côté de la Crtv qui a pourtant proclamé l'augmentation des salaires des enseignants en pleine crise du mouvement OTS. Information fausse qui était pourtant de nature à radicaliser davantage le mouvement.

Que dire également du silence assourdissant du CNC sur les dérives graves distillées sur une autre chaîne, cette fois-ci à capitaux privés, où on a vu des journalistes y exerçant déclarer en mondovision ce qui suit: "On va dératiser les régions anglophones." "On va acheter tous les villages de ceux qui s'opposent à nous. S'il y a la tombe de quelqu'un là-bas, on va raser". "Il y a une certaine tribu qui a préparé un candidat pour prendre le pouvoir en 2018 avec l'aide de toutes les chaînes de télévision qui appartiennent à la même ethnie".

De ce qui précède, il est incompréhensible que le CNC, si impuissant et si peu regardant sur la déontologie des médias que je viens de citer, s'érige promptement et sans argument factuel en procureur aussi bien qu'en juge contre Equinoxe télé qui n'a pourtant posé aucun acte délictueux ou répréhensible au cours de l'émission Droit de réponse du 27 février 2022. À défaut d'un organe d'auto-régulation dont les membres sont désignés par la corporation, le CNC, pour restaurer son honneur pratiquement perdu, doit cesser d'être un instrument politique à la solde de certains groupuscules aux visées obscures. La rigueur, l'objectivité et la transparence dans la régulation des médias n'ont de sens que si elles sont partagées par tous et s'appliquent à tous dans le respect de la réglementation en vigueur. Il ne saurait y avoir dans la régulation deux poids deux mesures. Si ces exigences sont sélectives, partielles et à tête chercheuse,

ce ne sera ni de la transparence, ni de la rigueur, ni de l'objectivité. Ce sera, comme c'est le cas actuellement avec les sanctions contre Equinoxe télé, une basse tentative de musellement des médias et donc de pratique de la chose la plus ignoble et la plus condamnable en matière de journalisme, du pluralisme médiatique, de la concurrence, de la liberté d'expression et de la démocratie à savoir l'arbitraire

Il est temps de mettre un terme à ce climat nauséabond instauré par ceux qui voient leur bonheur actuel ou futur dans le malheur du groupe Équinoxe qui est devenu la cible principale des pyromanes du sérail à la veille des grands enjeux qui s'annoncent dans notre pays.

Quoiqu'il en soit, Équinoxe télévision et surtout l'émission Droit de réponse dont le professionnalisme n'a jamais fait défaut s'en sortent plus que jamais grandies. Le CNC ne saurait aucunement être leur directeur de conscience.»